



CENTRE
D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME

3ème édition - Festival de cabanes Microtopies

Un parcours au fil de l'eau
dans la métropole lilloise

Lancement le 05 juillet 2024

SOMMAIRE

Résumé de l'appel à candidatures 2024	02
Introduction	03
I. Le WAAO	03
II. Philosophie du projet	03
III. Objectifs	03
IV. Règlement et modalités techniques	04
V. Cahier des charges	05
VI. Modalités et étapes de sélection	06
VII. Partenaires	09
Contacts	10

Résumé de l'appel à candidature 2024

Les Microtopies, c'est quoi ?

Microtopies est un **festival de cabanes développé par le WAAO** invitant à reconsidérer la place de l'**imaginaire**, de l'**utopie** et du **réemploi** dans nos paysages urbains. Cet événement est l'occasion de mettre en lien les **habitants, collectivités, associations, architectes, paysagistes, urbanistes** et **concepteurs** autour de l'installation de micro-architectures sur différents sites de la **métropole lilloise**.

Quand se déroule le concours ?

- **29 mars 2024** : Deadline d'inscription et pré-dossiers de candidature
- **02 avril 2024** : Attribution par tirage au sort de l'un des sites métropolitain
- **06 mai 2024** : Remise des dossiers définitifs
- **14 mai 2024** : Jury de sélection des lauréats
- **05 juillet 2024** : Fête de lancement au Bazaar St So
- **06 et 07 juillet 2024** : Construction des cabanes à échelle 1/1 sur site

Où a lieu le festival ?

Les cabanes seront installées dans **différentes communes urbaines ou rurales situées dans la métropole lilloise ayant chacune une proximité avec l'eau**.

Qui peut participer ?

Les équipes doivent être composées d'**au moins un architecte, urbaniste ou paysagiste diplômé et résident en France ou en Belgique**.

Ces derniers peuvent former **un collectif associant d'autres disciplines** : designers, anthropologues, artistes, chercheurs... mais aussi des étudiants.e.s, des habitant.e.s.

Quelle allocation ?

Les lauréats recevront une enveloppe de **5 000 euros TTC**.

Les projets des lauréats des cabanes seront valorisés à travers **une exposition, un livre du festival, des visites presse, une campagne de communication, des parcours et des animation**.

Quelles contraintes ?

Les cabanes devront **mesurer environ 6m², faire appel à des matériaux réemployés ou recyclés, s'intégrer dans leur environnement paysager, social et culturel, interroger nos imaginaires et répondre aux contraintes techniques de sécurité**.

Veillez consulter le cahier des charges complet dans lequel vous trouverez les modalités de participation et les critères de sélection.

Restant à votre disposition pour toute question ou clarification, nous vous remercions par avance pour votre intérêt et votre engagement dans cette nouvelle édition !

Cahier des charges - Festival des cabanes 2024

Le **Festival des cabanes** est une manifestation d'architecture et de paysage développée par le **WAAO avec ses partenaires**. En 2024, le WAAO s'associe à la **Métropole Européenne de Lille, Edwood Construction et plusieurs communes associées** pour déployer ce festival à **plus grande échelle dans toute la métropole lilloise**.

Plusieurs cabanes imaginées par **des collectifs d'architectes, urbanistes paysagistes** ou encore designers seront installées à partir de **06 juillet 2024 dans différentes communes de la métropole de Lille reliée par leur rapport à l'eau**. Elles seront ponctuées de **nombreuses animations, parcours, ateliers et expositions pour tous les publics**, notamment lors du **weekend d'inauguration et lors des temps forts**.

Le Festival des cabanes est une invitation à **reconsidérer la place de l'imaginaire et du réemploi dans nos paysages urbains**. Il se déroule sur une année et constitue **l'occasion de mettre en lien collectivités, associations, architectes, et publics autour de la conception, construction et mise en place de cabanes sur divers espaces publics de la métropole**.

I. Le WAAO

Le **WAAO** est une **association d'intérêt général créée en 2006** qui a pour objet la **diffusion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère et la sensibilisation de tous les publics à leurs cadres de vie**. Les manifestations culturelles qu'il propose font le **lien entre l'architecture, le paysage, l'urbanisme d'aujourd'hui et autres sujets de sociétés** ancrés dans le quotidien.

II. Philosophie du projet

Comment **l'imaginaire de la cabane** peut-être être un levier pour participer à **la reconsidération du paysage, du réemploi et de l'utopie dans nos territoires** ? La cabane, dans sa capacité à révéler des imaginaires individuels et collectifs, contribue à apporter **un regard nouveau sur notre territoire**.

De la cabane, on retient avant tout une **utopie de l'enfance**. Les cabanes sont aussi des espaces intimes, intermédiaires, ouverts sur la ville, aux fonctionnalités multiples créées pour les habitants et s'adaptant aux usages urbains et paysagers. Elles créent des espaces à soi, des lieux de vie et d'imagination pour **s'approprier les espaces publics**.

III. Objectifs

- Permettre à la jeune génération de concepteur.rice.s **d'explorer, d'expérimenter de nouvelles méthodes de conception**.
- **Accompagner les filières et nouveaux métiers** de la construction et du réemploi.
- Interroger les notions d'**économie circulaire, de réemploi, de ville recyclée**.
- Activer et **faire vivre des espaces de nature métropolitains**.
- Répondre aux besoins et usages des habitants **en les intégrant dès l'acte de construire**.
- Permettre d'**éveiller les imaginaires, questionner notre environnement naturel quotidien**.
- **Valoriser les entreprises et les savoir-faire locaux** à travers des projets engagés.

IV. Règlement et modalités techniques

A qui s'adresse le concours ?

Nous faisons appel à **des architectes, urbanistes, paysagistes et designers** pour réaliser **des micro interventions architecturales**, des cabanes, qui seront révélées sur différents sites au fil de parcours de découverte dans la métropole lilloise.

Chaque collectif doit être **composé a minima d'un architecte, urbaniste ou paysagiste diplômé. Les équipes doivent résider en France et en Belgique.**

Ces derniers peuvent former un collectif associant d'autres disciplines : designers, anthropologues, artistes, chercheurs... Des étudiants et habitants peuvent être associés aux équipes.

Chaque installation permet donc de mettre en avant **le travail d'une génération de concepteurs qui crée, expérimente et dévoile de nouvelles méthodes de conception.**

Quels sont les critères ?

Les candidats proposeront une installation pertinente et innovante qui mette en résonance **des critères environnementaux** (respect des matériaux, de l'environnement choisi, des propriétés naturelles et artificielles du site), **des critères sociaux** (utilité de l'installation pour les habitants, lieu avec les structures socio culturelles locales), **des critères économiques** (économie de construction, matérielle et budgétaire, réemploi) et des critères techniques (sécurité).

Les critères sont détaillés ci-dessous.

Où sont installées les cabanes ?

Les cabanes seront installées dans **différentes communes urbaines ou rurales situées dans la métropole lilloise ayant chacune une proximité avec l'eau** (La Deûle, la Lys, les rivières de Layes, les marais de la Marque, le Canal de Roubaix, ...).

Tous les candidats inscrits au concours se verront attribuer un site lors de la deuxième phase du concours.

A quoi s'engagent les candidats ?

- Concevoir un projet de cabane **répondant aux contraintes** du cahier des charges.
- Faire **un lien avec une association locale** ou collectif d'habitant.
- **Fournir l'ensemble des éléments demandés** dans le cahier des charges.
- Proposer a minima **une animation autour de la cabane avec les habitants.**
- Fournir une **attestation d'assurance responsabilité civile.**
- Participer à la **Fête de lancement du 05 juillet** au Bazaar St So.
- Installer les cabanes sur site durant **le weekend du 06 et 07 juillet.**
- Démontez et **offrir une seconde vie à la cabane** avant le 31 décembre 2024.

A quoi s'engagent les organisateurs ?

- **Accompagner les équipes dans la bonne réalisation de leur projet** avec le soutien d'un directeur technique.
- **Faciliter le lien des équipes** avec les communes et les entreprises.
- **Piloter toutes les étapes du festival** (identification des lieux, lancement du concours, réception des dossiers, jury, communication, valorisation, inauguration, temps forts).
- Faire connaître et rayonner les projets de cabanes et les équipes lauréates.
- **Organiser une fête d'inauguration et une animation dans chacune des communes** lors du weekend d'inauguration.
- Mettre en place une **campagne de communication dédiée.**
- Faire vivre le festival autour d'une **programmation dédiée : ateliers, conférences, expo pop up.**
- **Réaliser un livre du Festival**, en partenariat avec la Fondation de l'Université de Lille et Metroforum.

V. Cahier des charges

01. Critères environnementaux - réemploi

Pour chaque installation, une réflexion devra être menée sur le **choix des matériaux** (diversité des matériaux, réemploi, recyclage, dons d'une entreprise, déchets de chantier, ...) et sur **l'usage futur de ces cabanes à la fin de l'édition** (don à des associations, don à la commune, vie future des matériaux, remontage dans un autre lieu ...).

Les équipes devront faire usage autant que possible de matériaux de réemploi afin d'apporter une réflexion sur l'économie de la construction. Ils pourront se rapprocher des entreprises partenaires ou d'autres structures pour récupérer des matériaux existants, déchets, etc.

Critère > Utilisation de matériaux de réemploi et seconde vie des cabanes

02. Critères sociaux - implication des habitants

Les propositions incluront une réflexion sur le **lien avec les associations locales et la dimension inclusive : associations, structures et habitants du quartier**. Un travail sera mené afin d'**évaluer les besoins et envies du territoire d'implantation**. **Un temps d'inauguration ou d'animation spécifique de la cabane sera également à construire**, afin d'inviter les habitants à fêter l'arrivée de la nouvelle infrastructure ou à s'y réunir. Les chantiers pourront faire des habitants.

Critère > Temps d'animation avec les habitants pour inaugurer ou faire vivre la cabane

03. Critères territoriaux - usages et fonctionnalités

Les cabanes devront devenir des **espaces intermédiaires, ouverts sur le paysage, aux fonctionnalités multiples créées pour les habitants et s'adaptant aux usages urbains et paysagers**. La conception des cabanes doit donc s'inscrire dans une réflexion autour des usages qui seront fait de celles-ci. L'expérience a montré que la cabane est un outil indispensable pour sensibiliser à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage pour tous les publics.

Un **repérage de terrain** est vivement recommandé pour s'imprégner du quartier et collecter les informations relatives au territoire d'implantation. Les propositions amèneront une réflexion sur le site sur lequel elles prennent place et devront prendre en compte les spécificités de leur environnement.

Critère > usages et compréhensions du territoire

04. Critères techniques - sécurité

Les cabanes devront **respecter des règles de sécurité** :

- stabilité à froid
- absence de volume permettant à quelqu'un de s'y enfermer
- visibilité à l'intérieur de la cabane

En lien **avec le directeur technique du WAAO et des communes**, les équipes devront assurer la gestion de leur chantier : **demandes d'occupation des espaces publics, barriérage, sécurisation du chantier, etc**

Critère > sécurité et règles

VI. Modalités et étapes de sélection

01. Lancement du concours

Le WAAO publie l'appel à candidatures et le cahier des charges le **20 février 2024**.

02. Concours phase 1 - Lancement du concours et inscription

Les candidats devront remettre un pré-dossier permettant de **valider leur inscription** avant le **29 mars 2024** :

- un **cahier de conception libre** expliquant le **concept** de cabane proposé (10 pages maximum, format A3) :
- présentation du ou des porteur(s) du projet.
- présentation du projet de la cabane : parti-pris architectural, pistes de matériaux utilisés, objectifs, illustration.
- premières esquisses ou dessins techniques au choix : a minima un plan côté (ou tout autre élément, coupe, élévations).

Les dossiers devront être envoyés par mail (leonie.debrabandere@wao.fr et celestine.tramaille@wao.fr)

03. Concours phase 2 - Attribution des sites

Tous les candidats inscrits au concours **recevront par tirage au sort l'un des sites métropolitains** du festival des cabanes le **02 avril 2024** ; accompagnés d'une fiche précisant le contexte territorial, socio-culturel, géographique et paysager et une liste de contacts et interlocuteurs de la commune.

En fonction de cela, les candidats pourront s'ils le souhaitent faire un repérage de terrain et **affiner leur propositions en fonction de leur ancrage territorial et local**, prendre contact avec **les interlocuteurs et usagers sur place**.

Ils devront remettre un **dossier définitif**, avant le **06 mai 2024** :

- **Le cahier de conception définitif** avec analyse de site / ancrage territorial / usages.
- **Une notice technique** (contenant par exemple un plan masse, les plans et coupes côtés de l'unité d'habitation ainsi que les représentations (perspectives) qui permettent de saisir la proposition dans tous les détails de construction, d'aménagement et dans toutes les configurations.
- **Fiche technique des matériaux**
- **Un métré** qui déterminera les quantités de matériaux nécessaires par dimension.

Les dossiers devront être envoyés **par mail et voie postale** (leonie.debrabandere@wao.fr ; celestine.tramaille@wao.fr) et à l'adresse suivante: **WAAO - Bazaar St So, 292 rue Camille Guérin 59000 Lille**.

04. Jury de sélection des lauréats

Un jury se réunira le **14 mai 2024** pour sélectionner les lauréats sur la base des critères de ce cahier des charges. Le jury sera composé d'**architectes, paysagistes, représentants de la Métropole Européenne de Lille, représentant de l'ENSAPL, représentant d'une entreprise et d'un.e participant.e des stages adolescent.e.s du WAAO tiré au sort**. Les lauréat.e.s seront informé.e.s le **15 mai 2024**.

Pour l'occasion, les **dossiers seront anonymisés** par l'équipe salariée du WAAO qui ne sera pas membre du jury.

05. Réunion d'information

Une **réunion d'échanges et d'informations** sera organisée avec les équipes, constructeurs et directeur technique pour préciser les dossiers **autour du 20 mai 2024** (date exacte à confirmer).

06. Éléments de valorisation et communication

Les candidats devront remettre les éléments nécessaires à la valorisation, la communication des projets avant **le 22 mai 2024** :

- **une maquette au 1/10ème** (les maquettes devront être suffisamment solides pour être exposées par la suite et devront être conditionnées dans un emballage adéquat)
- **un croquis filaire** en noir et blanc de la cabane
- une **photo du collectif** lauréat
- une **présentation de la cabane** (environ 1000 signes)
- une **présentation de l'équipe** (environ 1000 signes)
- un **document de cession de droit** complété et signé (dans le cas d'une équipe, ce document de cession de droit sera complété et signé par le mandataire et tous les membres de l'équipe).

Ces éléments seront envoyés à l'adresse suivante : **WAAO - Bazaar St So, 292 rue Camille Guérin 59000 Lille** et par mail : **leonie.debrabandere@wao.fr** et **celestine.tramaille@wao.fr**.

Important : Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité quant à la perte ou à la détérioration des documents et maquettes envoyés. L'ensemble des éléments fournis seront conservés par les organisateurs et seront utilisés pour la communication de l'événement.

07. Lancement du festival

Le WAAO organisera une **Fête de lancement** le soir du **05 juillet 2024** au Bazaar St So à Lille pour réunir toutes les équipes, les partenaires, les communes, le public. Des animations et festivités sont prévues durant la soirée.

08. Construction et installation

La **construction des cabanes à échelle 1/1 in situ** se déroulera en présence de tous les collectifs lauréats le **06 et 07 juillet 2024**. Si elles le souhaitent, les équipes pourront pré-monter des parties de la cabane en atelier au préalable en lien avec des entreprises partenaires.

Pendant ce week-end, **des animations dans les communes seront organisées par le WAAO avec le public, notamment le jeune public** : ateliers, parcours, découvertes, jeux...

09. Rémunération

Chaque collectif lauréat se verra allouer une allocation forfaitaire de 5 000 euros TTC.

10. Contraintes de construction

La surface de la cabane devra être de l'ordre de 6 m² (six mètres carrés).

La **diversité des idées et des matériaux**, la prise en compte de la logique de réemploi (upcycling, approches low tech, récupération) seront des éléments valorisés dans la réception de la cabane.

Les installations seront pensées et réalisées par les **équipes lauréates et pourront être accompagnées** par des **techniciens constructeurs**. Les **manœuvres principales en atelier et sur le chantier devront être assurées par les architectes lauréats**. Les entreprises partenaires pourront accompagner les équipes (charpentier, constructeurs, ...) à leur demande.

11. Démontage

Les équipes seront en charge du **démontage des cabanes** à la fin de la saison - **avant le 31 décembre 2023**. Celles-ci pourront être données à la communes ou remontées dans d'autres lieux, données à des associations, ...

Important : les déplacements des candidat.e.s seront à leur frais, inclus dans l'enveloppe forfaitaire qui leur aura été attribuée.

12. Communication et valorisation

Tous les projets sélectionnés et primés par le jury feront l'objet d'une **valorisation particulière**. Le WAAO a missionné l'**Atelier Bien Vu** pour la réalisation de supports de communications dédiés.

- Lors de le la **Fête inaugurale 05 juillet 2024 au Bazaar St So**
- via tous les **supports communication** mis en oeuvre :
- Grande **campagne d'affichage** via les réseaux de l'agence Shaddok et des communes (**20.000 impressions**)
- Distributions de **dépliants du parcours de cabanes** (30.000 impressions)
- **Réseaux sociaux** (+ de 5000 abonnés)
- **Campagne de mailing** (14.000 destinataires dont 9.000 architectes et urbanistes)
- Relations presse (Via le large réseau local et national de l'agence de relations presses C la Vie et Com des Archi (**450** journalistes locaux ; **1600** journalistes nationaux - **600** journalistes spécialisés)
- via une valorisation dans le cadre d'une exposition pop-up dédiée au Bazaar St So ;
- via une valorisation dans **l'édition d'un ouvrage du festival des cabanes** édité avec l'Université de Lille,;
- via une **signalétique dédiée** dans la ville ;
- via l'organisation de **parcours de découvertes, animations et visites guidées des cabanes** ;
- via la **réalisation de photographies professionnelles** des cabanes ;
- via une **couverture presse et médias**.

VII. Partenaires

Partenaires entreprises du Festival Edwood, Ramery, l'Atelier des Façadiers



1. **EDWOOD** a une activité qui se concentre essentiellement sur la construction de bâtiments en bois. Que ce soit une extension, une maison ou un bâtiment public, Edwood prend toujours du plaisir à œuvrer dans les projets les plus audacieux. Implantée à Saint-André Lez-Lille, l'entreprise agit principalement. Edwood pourra accompagner la réalisation des cabanes et mettre à disposition des chutes de bois issus de sa ressourcerie.



2. **RAMERY** est une entreprise créée il y a 50 ans qui accompagne l'ensemble du cycle de vie des sites urbains et industriels : bâtiment, énergies, enveloppe, travaux publics, environnement et immobilier, ... Considérant le thème principal du festival, l'économie circulaire, et la nature principale retenue pour les constructions (les matériaux métalliques), et pour chaque candidat développant son projet, Ramery pourra :

Mettre en relation avec les fournisseurs potentiels tels que ressourceries, collecteurs de produits et matériaux de déchets du bâtiment, fabricants,...

Mettre en relation avec les sociétés du groupe RAMERY (voir liste des sociétés et des activités du groupe sur le site internet) pour fournir les matériaux de fin de chantier, des matériaux déclassés, des produits provenant des fabrications en ateliers,....



3. **L'Atelier des Façadiers** est spécialiste de la fourniture de bardage, l'Atelier des Façadiers est le partenaire des bardeurs et des architectes pour tous vos projets de façade en construction neuve ou rénovation. Notre ambition est de participer à la transformation des zones urbaines, en accompagnement des architectes et maîtres d'ouvrage, vers des espaces plus design, mieux isolés et agréables à vivre. L'atelier des Façadiers possède une ressourcerie de matériaux à récupérer.

D'autres partenariats entreprises pourront être développés pour la récupération des matériaux, déchets de chantiers, etc. Ces dernières sont sensibilisées à l'importance du réemploi et du recyclage urbain. Le BTP est le plus gros producteur de déchets.

Partenaires du festival des cabanes



Contacts WAAO

Léonie Debrabandère, directrice du WAAO

leonie.debrabandere@wao.fr

Faustine Horgnies, architecte-médiatrice du WAAO

faustine.horgnies@wao.fr

Célestine Tramaille, chargée de communication

celestine.tramaille@wao.fr

Stéphane André, directeur technique

stef.tech.andre@gmail.com

wao.fr



CENTRE
D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME